

# CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du vendredi 05 juin 2026 à 20 heures  
Salle du Conseil - Mairie

## Etaient présent (e-s) :

Mme ARSIVAUD Audrey, Mme BERTONNIER Véronique, M. BUTEZ Kevin, Mme CALLET Sophie, M. CARPENTIER Thierry, Mme CHABOISSEAU Solène, Mme DASSONVILLE Anaïs, M. GOURBIL Laurent, M. GEORGEON Alain, M. GUILLON Christian, M. KURZAWA Thibaut, M. MAKOVEITCHOUX Yvan, Mme PINEAU Isabelle, M. SUIRE Romain.

## Procurations :

Monsieur RICHARD François donne pouvoir à M. GOURBIL Laurent,

Excusés : Monsieur RICHARD François,

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme DASONNVILLE Anaïs,

Président de séance : M. Thierry CARPENTIER

## 1 - Délibération portant sur les élections des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales

Le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil municipal, le vendredi 5 juin 2026 à 20h00.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant sur la convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°IOMA2308397 J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués titulaires et de délégués suppléants à élire dans la commune ;

### a) Mise en place du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur GEORGEON Alain de Monsieur GUILLON Christian, et de Madame ARSIVAUD Audrey et de Monsieur BUTEZ Kevin.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

M. DASSONVILLE Anais a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Les candidatures enregistrées délégués titulaires :

Monsieur MAKOVEITCHOUX Yvan  
Madame PINEAU Isabelle  
Monsieur GUILLON Christian

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

**b) Proclamation de l'élection des délégués titulaires**

Ont obtenu :

Monsieur MAKOVEITCHOUX Yvan né le 22/12/1962 à Villejuif (94) : 15 voix  
Madame PINEAU Isabelle née le 23/10/1972 à Saintes (17) : 15 voix  
Monsieur GUILLON Christian né le 23/02/1960 Cozes (17) : 15 voix

Monsieur MAKOVEITCHOUX Yvan, Madame PINEAU Isabelle et Monsieur GUILLON Christian ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Les candidatures enregistrées délégués suppléants :

Madame CALLET Sophie  
Monsieur KURZAWA Thibaut  
Madame ARSIVAUD Audrey

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

### c) Proclamation de l'élection des délégués suppléants

Ont obtenu :

Madame CALLET Sophie née le 03/06/1982 à Lille (59) : 15 voix

Monsieur KURZAWA Thibaut né le 03/03/1987 à Rouen (76) : 15 voix

Madame ARSIVAUD Audrey née le 15/10/1990 à Saint Julien en Genevoix (74) : 15 voix

Madame CALLET Sophie, Monsieur KURZAWA Thibaut et Madame ARSIVAUD Audrey ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

---

### Informations et questions diverses

#### 1/ Elections sénatoriales :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les élections sénatoriales se tiendront le 27 septembre à La Rochelle. Environ 1800 grands électeurs sont convoqués pour ce scrutin. Le déplacement devrait avoir lieu en matinée. Les frais kilométriques engagés à cette occasion seront remboursés.

Il est également indiqué que les candidats aux élections sénatoriales rencontrent actuellement les élus dans le cadre de leur campagne.

#### 2/ Association Club de l'Amitié :

Il est porté à la connaissance du conseil municipal que le Club de l'Amitié organisera un repas convivial le 27 septembre 2026.

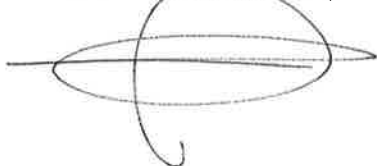
#### 3/ Convocation au Syndicat Mixte Charente Aval :

Thibaut KURZAWA étant indisponible le 11 juin 2026, son suppléant Monsieur Thierry CARPENTIER le remplacera.

4/ Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est candidat à la vice-présidence en charge de la mobilité (transports en commun, vélos, pistes cyclables) au sein de Saintes Grandes Rives l'Agglo. Les élections auront lieu le mercredi 10 juin 2026.

Après un tour de table, chaque conseiller a pu s'exprimer, Monsieur le Maire, déclare la séance levée à 20h50.

La secrétaire de séance,



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à VARZAY, le 08 juin 2026  
Le Maire,

